



Consignes aux auteurs pour les contributions dans le *Meylania* (version 2022)

1. DÉLAIS

Le *Meylania* est publié deux fois par an, au printemps et en automne. Les contributions doivent parvenir à la rédaction sous forme définitive avant la fin du mois de janvier ou la fin du mois d'août. Des contributions plus approfondies peuvent être publiées sous la forme de numéros spéciaux (p. ex. E. Urmi. Nomen est omen – Die Bedeutung der Art- und Unterart-Epitheta der Schweizer Moosflora. *Meylania* 53 : 3-80). La publication de numéros spéciaux nécessite une plus longue planification et doit donc être discutée avec les rédacteurs à un stade précoce. Les numéros spéciaux sont généralement soumis à l'examen de réviseurs externes.

2. RÉVISION DES ARTICLES

Tous les articles sont examinés par la rédaction et, si nécessaire, renvoyés aux auteurs·trices pour une révision concernant le fond ou la forme. Les articles scientifiques en particulier peuvent également être transmis à des réviseurs externes, mais il n'y a pas de révision par les pairs (peer-review). La responsabilité (du contenu, de la langue et du style) incombe à l'auteur·trice. Toutefois, dans l'intérêt de la qualité de la publication, le comité de rédaction se réserve le droit de rejeter des manuscrits ou de conditionner la publication à des modifications. En cas de doute, le comité de Bryolich tranchera.

Il est généralement recommandé de faire relire les contributions à un·e collègue pour une révision scientifique et linguistique, avant de les soumettre.

3. ASPECTS JURIDIQUES

Meylania est une revue en libre accès. Tous les articles sont disponibles gratuitement via http://www.bryolich.ch/meylania/inhalt_de.html.

Tous les articles sont publiés dans *Meylania* sous la licence Creative Commons CC BY 4.0. En soumettant votre article à *Meylania* pour publication, vous acceptez que la licence CC BY 4.0 soit appliquée à votre travail. Sous cette licence Open Access, le copyright de l'article reste chez les auteurs·trices et n'est pas transféré à Bryolich. Les auteurs·trices acceptent en outre que toute personne puisse partager (c'est-à-dire reproduire et redistribuer le matériel dans n'importe quel format ou support) et éditer (recombiner, modifier et construire à partir du matériel) votre article en tout ou en partie, y compris à des fins commerciales, à condition que :

Attribution : chacun·e est tenu·e de fournir les informations appropriées sur les droits d'auteur et les droits, d'inclure un lien vers la licence et d'indiquer si des modifications ont été apportées.

La base juridique contraignante est la licence :

Si, en tant qu'auteur·trice, vous utilisez dans votre article des contenus tels que des photos, des images, des illustrations, des tableaux, etc., dont le·la propriétaire n'est ni vous ni vos coauteurs·trices, vous êtes responsable de vérifier que le propriétaire de ces contenus (a) vous a donné une autorisation écrite pour les utiliser et (b) a accepté de publier ces informations ou contenus sous la licence CC BY 4.0.

4. TYPES D'ARTICLES - RUBRIQUES

Le *Meylania* publie divers articles dans plusieurs rubriques. Les auteurs·trices peuvent choisir la rubrique qui correspond à leur article et doivent se conformer aux caractéristiques de cette rubrique.

- **La rubrique « Home page »** est réservée aux articles administratifs de Bryolich. Il peut également s'y trouver les nécrologies. La forme est libre.
- **La rubrique « Eureka »** comprend les articles scientifiques traitant des résultats d'une étude floristique, écologique, biologique ou taxonomique originale, ou d'une synthèse de littérature sur un tel sujet, sur les mousses, les lichens ou les groupes d'espèces généralement associés à ces organismes (comme les champignons lichénicoles p. ex.). Les articles reflétant les résultats de bachelor ou de master sont les bienvenus. La zone d'étude se trouve en Suisse ou les articles ont un rapport pertinent avec la Suisse. Les articles suivent généralement la structure suivante. Des exceptions sont possibles en consultation avec la rédaction. Les chapitres « Introduction », « Matériel et méthodes », « Résultats » et « Discussion » peuvent être divisés en un seul niveau de sous-chapitres au maximum. Pour les articles qui ne sont pas en anglais, le titre doit être traduit en anglais et un court résumé en anglais doit être rédigé. Les résumés (et titres) supplémentaires dans d'autres langues sont facultatifs. Les nouvelles découvertes d'espèces pour la Suisse, ainsi que les autres découvertes et résultats significatifs ou inhabituels doivent être confirmés par une deuxième personne si possible.

La structure suivante est à utiliser pour les articles de la rubrique « Eureka » :

- Titre
 - Ex : La flore lichénique de la haute Simmental
- Nom complet de l'auteur·trice
 - Ex : Christine Keller^{1*}, Markus Gabathuler^{1,2} & Silvia Stofer¹
- Institution et/ou adresse et e-mail de chacun·e des auteurs·trices.
 - Ex : ¹Eidg. Forschungsanstalt WSL, Zürcherstrasse 111, CH-8903 Birmensdorf; ²Florhofstrasse 21, 8008 Zurich; *christine.keller@wsl.ch
- Résumé
- Titre en anglais
- Abstract (résumé en anglais)

- Introduction
- Matériel et méthodes
- Résultats
- Discussion
- Conclusions (facultatif)
- Remerciements (facultatif)
- Bibliographie
- Annexe (facultatif). Les annexes doivent être discutés avec la rédaction.

Des articles courts (environ une page ou moins) sur des découvertes remarquables de lichens et de mousses en Suisse peuvent et doivent être publiés dans le cadre des deux articles périodiques « Contributions à la recherche bryofloristique en Suisse » et « Contributions à la recherche lichénologique en Suisse ». Les articles bryofloristique paraissent dans le numéro de printemps, les contributions partielles doivent être envoyées jusqu'au 20 janvier à Ariel Bergamini (ariel.bergamini@wsl.ch). Les détails concernant la longueur et le style sont décrits dans Bergamini (2006) (téléchargement sous www.bryolich.ch). Les articles lichénologiques paraissent dans le numéro d'automne, les contributions partielles doivent être envoyées jusqu'au 31 juillet à Michael Dietrich (m.dietrich@bluewin.ch). Les détails concernant la longueur et le style sont décrits dans Dietrich (2019) (téléchargement sous www.bryolich.ch).

- **La rubrique « Aktuell »** contient des contributions sur les événements, les réunions et les projets en cours dans le domaine de la bryologie et de la lichénologie. La structure comprend le « titre », les « auteurs-trices » et « l'institution et/ou l'adresse ainsi que le contact e-mail de l'un des auteurs-trices » comme dans la section « Eureka ». Sa forme est libre. Le format des tableaux, des figures et des références suit les directives générales.
- **La rubrique « Biblio »** est destinée aux recensions bibliographiques. Il s'agit de présenter une vision critique d'un livre ou d'un ouvrage concernant la bryologie ou la lichénologie. Le titre correspondra aux caractéristiques de l'ouvrage : Auteurs-trices. Année de parution. Titre. Editeur. Nombre de pages.
- **La rubrique « Agenda »** présente un futur événement organisé par Bryolich, notamment les assemblées générales ou les journées d'étude. La forme est libre.

5. INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

5.1. Langue

Le *Meylania* accepte des manuscrits rédigés dans une des langues nationales ou en anglais. Dans tous les cas, le langage épicène devra être privilégié lors de la rédaction.

L'orthographe des chiffres : Les nombres, y compris les années, en début de phrase sont écrits en entier. Les nombres précédant les unités de mesure abrégées ou les pourcentages sont écrits sous forme de chiffres (2 km, 500 m, 3 %). Toutefois, dans le cas d'unités de mesure écrites, le nombre peut également être écrit en entier (2 kilomètres/ deux kilomètres).

Les décimales se notent avec une virgule en français, mais avec un point en allemand et en anglais. 2,5 cm en français, mais 2.5 cm en allemand. Pour les indications relatives aux variations, on utilise en allemand et en anglais le tiret de demi-quadratin, en français le trait de quart de quadratin ; par exemple « 300–400 m ü.M. », « 5–7 cells long », « spores mesurant 7–10 × 4–5 µm ».

5.2. Longueur de l'article

Les articles des sections « Eureka » et « Aktuell » ne doivent pas dépasser 6 pages imprimées (illustrations et tableaux compris) ; les articles plus longs doivent faire l'objet d'un accord avec la rédaction. Une page imprimée de texte pur comprend environ 3200 caractères. Pour la planification des numéros, une annonce préalable des articles à la rédaction est souhaitable. Les articles de la section « Biblio » ne doivent pas dépasser une page.

5.3. Format

Les manuscrits sont soumis en format Word (.doc, .docx). Les figures doivent être fournies séparément (chapitre 5.5).

5.4. Noms scientifiques

Les noms scientifiques des genres, espèces, sous-espèces et variétés sont en italique, toutes les autres unités taxonomiques (familles, ordres, etc.) sont en caractères normaux. Les abréviations tels que les auteurs, « subsp. », « spec. », « cf. », « s.l. », « aggr. » sont en caractères normaux. Ex : *Andreaea heinemannii* subsp. *heinemannii* Hampe & Müll.Hal.

Les auteurs des noms d'espèces doivent être nommés la première fois qu'ils sont mentionnés dans le texte ; ils sont omis lors des mentions ultérieures. Il est souhaitable de mentionner un ouvrage taxonomique de référence.

5.5. Figures

Les figures sont livrées séparément et dans un dossier compressé au format zip pour plus de trois figures. Les formats d'image acceptés sont : .pdf, .jpeg, .eps et .tif. Les illustrations doivent avoir une résolution raisonnable et, si possible, ne pas dépasser 3 Mb (les images à très haute résolution n'apportent aucune valeur ajoutée en raison de leur réduction à 300 dpi pour le format d'impression). Un logiciel libre pour l'édition de fichiers image est par exemple GIMP, disponible sur : <https://www.gimp.org/>). Le nom de chaque fichier image correspond à l'annotation de l'article (ex. : Abb1.jpg ; Abb2.jpg ; Abb3gauche ; Abb3droite ;...), mais peut également contenir des informations supplémentaires (ex : Abb1_Caloplaca_lactea.jpg ; Abb2_Cetraria nivalis.jpg ; Abb3_Fundort.jpg ;...). Chaque illustration doit être mentionnée au moins une fois dans le texte. Les figures sont numérotées en chiffres arabes selon l'ordre dans lequel elles sont mentionnées dans le texte et sont référencées comme suit :

La figure 1 montre le thalle..... Les feuilles de l'espèce (fig. 2) montrent....

La légende de la figure a pour but de donner une description brève et explicite de ce qui est montré. L'auteur de l'illustration est indiqué entre parenthèses à la fin de la légende. Dans le cas d'illustrations en plusieurs parties, les images partielles sont désignées par « gauche », « droite », « centre », etc.

Fig. 3 Thalle avec sorédies du lichen *Genus species* (photo : Hans Müller).

Fig. 4. Sorédie (à gauche) et apothécie (à droite) de *Genus species* (photos : Hans Müller).

5.6. Tableaux

Les tableaux sont intégrés dans le fichier Word du manuscrit. Comme pour les figures, chaque tableau doit être mentionné au moins une fois dans le texte, et les tableaux doivent être numérotés consécutivement en chiffres arabes selon l'ordre de mention dans le texte et nommés comme suit :

Le tableau 1 présente la liste des sites... Un total de 15 espèces a été trouvé (tab. 2).

La légende des tableaux est destinée à donner un compte rendu bref et explicite de ce qui a été présenté et à expliquer toutes les abréviations utilisées. Les unités sont placées entre crochets. Ex :

Tab. 1. Liste des espèces de mousses trouvées sur les arbres. EA Espèce d'arbre ; SP Taille des spores.

Espèces	EA	SP [μm]
<i>Orthotrichum pallens</i>	Buche	13–14
<i>Hypnum cupressiforme</i>	Eiche	10–12
...

5.7. Bibliographie

Dans le texte :

- 1 auteur·trice : (Gaillard 2002) ; ... Gaillard (2002) fait référence à ...
- 2 auteurs·trices : (Gaillard & Dupont 2002) ; ... Gaillard & Dupont (2002) font référence à ...
- 3 auteurs·trices, ou plus : (Gaillard et al. 2002) ; ... Gaillard et al. (2002) font référence à ...
- 3 auteurs·trices, ou plus, avec une contribution égale des deux premiers auteurs : (Kiebacher, Meier et al. 2023); ... Kiebacher, Meier et al. (2023) font référence à ...

S'il y a plusieurs citations, elles doivent être reproduites dans l'ordre chronologique, séparées par des points-virgules.

(Gaillard 1987 ; Dupont & Fried 2001 ; Müller et al. 2020).

Dans le cas de plusieurs publications du·de la même auteur·trice d'années différentes, les publications ultérieures sont présentées uniquement par l'ajout de l'année, séparée par une virgule.

(Gaillard 1987, 2005 ; Müller 1999 ; Dupont & Fried 2001 ; Müller et al. 2020)

Si l'abréviation de l'auteur et l'année sont identiques, les publications sont marquées par « a », « b »,... selon la première mention dans le texte.

... (Gaillard 1987a). Gaillard (1987b) a ensuite montré ...

Dans la bibliographie :

Articles d'un périodique :

- Hedenäs L. 2003. The European species of the *Calliergon-Scorpidium-Drepanocladus* complex, including some related or similar species. *Meylania* 28 : 1-117.
- Sillett S.C., McCune B., Peck J.E., Rambo T.R. & Ruchty A. 2000. Dispersal limitations of epiphytic lichens result in species dependent on old-growth forests. *Ecological Applications* 10 : 789-799.
- Amann J. 1933. Flore des mousses de la Suisse Vol. III - Revision et additions. Matériaux pour la Flore Cryptogamique Suisse 7, 2 : I-XIII, 1-186.

Livres :

- Wirth V. 1995. Die Flechten Baden-Württembergs. Teil 1. Ulmer, Stuttgart.
- Amann J., Meylan C. 1918. Flore des mousses de la Suisse, première partie : Tableaux synoptiques pour la détermination des Mousses européennes. Herbier Boissier, Genève.
- Amann J., Meylan C., Culmann P. 1918. Flore des Mousses de la Suisse. Deuxième partie : Bryogéographie de la Suisse. Herbier Boissier, Genève.

Chapitre dans un livre :

- Rydin H. 2009. Population and community ecology of bryophytes. In : Goffinet B. & Shaw J. *Bryophyte Biology*. Cambridge University Press, Cambridge. 393-444.

Sites Web :

- Swissbryophytes 2004-2021. Online-Atlas der Schweizer Moose. www.swissbryophytes.ch. Consulté le 10.12.2020.
- Stofer S., Scheidegger C., Clerc P., Dietrich M., Frei M., Groner U., Keller C., Meraner, I., Roth I., Vust M., & Zimmermann E. 2019. SwissLichens - Webatlas der Flechten der Schweiz (version 3). www.swisslichens.ch. Consulté le 10.12.2020.

S'il y a plus de 10 auteurs·trice, seuls les 10 premiers sont mentionnés, puis abrégés par « et al » :

- Hodgetts N., Cálix M., Englefield E., Fettes N., García Criado M., Patin L., Nieto A., Bergamini A., Bisang I., Baisheva E., et al. 2019. A miniature world in decline : European Red List of mosses, liverworts and hornworts. IUCN, Brussel.